



Règlements du concours

1. Aucun achat requis. Pour participer, il faut remplir le formulaire en ligne à cet effet. Une chance de gagner par formulaire complété.
2. Ce concours se termine le 4 septembre 2026 à minuit HNE.
3. Le présent concours est tenu et organisé par et au bénéfice de Lussier, ci-après l'« Organisateur ».
4. Le concours est ouvert aux membres en règle de l'OTIMROEPMQ résidents du Québec de 18 ans et plus. En participant à ce concours, les participants acceptent de se conformer au règlement du concours et d'être inscrits dans la base de données de prospects de l'Organisateur.
5. Il y aura un (1) prix à gagner. Le prix consiste en une carte-cadeau PetroCanada d'une valeur de 500\$.
6. Afin de déterminer le gagnant du prix, un tirage au sort parmi tous les formulaires en ligne complétés et soumis durant la période désignée, sera effectué le mercredi 9 septembre 2026 vers 10h00 HNE, par l'Organisateur. Advenant que le gagnant du prix soit incapable de se prévaloir du prix tel qu'octroyé, aucune compensation ou substitution ne sera accordée par l'Organisateur ni par aucune des autres parties associées à ce prix.
7. Les chances de gagner le prix dépendent du nombre total de formulaires en ligne complétés et soumis sur le site de LUSSIER (page du concours) durant la période désignée.
8. L'Organisateur, ses sociétés affiliées, ses agents, dirigeants, administrateurs, employés et représentants respectifs ne peuvent, d'aucune façon, être tenus responsables relativement à l'utilisation d'un prix ou encourir quelque responsabilité que ce soit pouvant découler d'un prix offert dans ce concours.

Bonne chance à tous!

